Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Procréation médicalement assistée, que dit la Loi ?



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau d'Avignon fait le point et réfléchit aux avancées possibles afin de se battre contre les inégalités. C'est ainsi que les Robes noires prennent la parole dans l'Echo du mardi.

«L'AMP (assistance médicale à la procréation), son nom officiel, est plus communément appelée PMA (procréation médicalement assistée) détaille Clémence Marino-Philippe, avocat au Barreau d'Avignon. Son but est de permettre à un couple qui ne le peut pas d'avoir un enfant, au moyen de différentes techniques médicales (insémination artificielle, fécondation in vitro, accueil d'embryon).

Jusque-là réservée aux couples hétérosexuels en âge de procréer et dont au moins l'un des deux membres est stérile ou porteur d'une maladie grave, susceptible d'être transmise au conjoint ou à l'enfant, la loi du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

7 juillet 2021 relative à la bioéthique élargit l'accès à l'assistance médicale à la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires.

Un nouveau mode de filiation est mis en place pour les enfants nés par PMA de couples de femmes. Les femmes concernées devront établir devant notaire une reconnaissance conjointe de l'enfant avant sa naissance.»
Clémence Marino-Philippe

Clémence Marino-Philippe est Avocat au Barreau d'Avignon. Elle intervient notamment en Droit de la famille, Droit du dommage corporel, Droit de la propriété intellectuelle et Droit public et assure auprès de ses clients un rôle de conseil et de représentation en justice. Elle exerce 210, avenue de la Cigalière au Thor. A la sortie de L'Isle sur la Sorgue. 04 84 36 00 30
MH

« Couvrez ce sein que je ne saurais voir ! »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau d'Avignon fait le point et réfléchit aux avancées possibles afin de se battre contre les inégalités. C'est ainsi que les Robes noires prennent la parole dans l'Echo du mardi.

«*Couvrez ce sein que je ne saurais voir. Par de pareils objets les âmes sont blessées. Et cela fait venir de coupables pensées*» écrivait Molière dans Tartuffe en 1669, » rappelle *Elise Vail, avocat au barreau d'Avignon*.

« Force est de constater que quatre siècles plus tard, le corps de la femme demeure tellement sexualisé dans nos sociétés qu'on en vient à oublier que nous sommes des mammifères, vivipares capables de nourrir nous-mêmes nos enfants, et que rien n'est plus naturel.

Nous ne devrions pas nous en cacher, nous ne devrions pas avoir à le revendiquer, et allaiter ne devrait

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

pas devenir un acte de militantisme.

Ces derniers mois, nombreuses sont les histoires rapportées dans les médias de femmes, invitées plus ou moins violemment, à se cacher pour allaiter. L'argument qui revient – quand il y en a un– c'est la prétendue atteinte à la pudeur et l'exhibition que constituerait le fait d'allaiter son enfant dans un lieu public.

Pour rappel, le délit d'attentat à la pudeur n'existe plus et celui d'exhibition sexuelle réside dans « *l'exécution en public ou dans un lieu accessible à la vue de tous d'actes sexuels sur soi-même ou la personne d'autrui* » (Article 222-32 du Code Pénal).

Si caractère sexuel il y a dans le fait d'allaiter, ce n'est que dans le regard de celui qui s'en offense et sur ce terrain, le chemin est encore long. En France, aucun texte n'interdit à une femme d'allaiter dans l'espace public, et la recrudescence des agressions que subissent les mères allaitantes a poussé une députée à déposer à l'Assemblée Nationale une proposition de loi visant à créer un délit d'entrave à l'allaitement.

Le code du travail a ses propres dispositions destinées à faciliter l'allaitement des femmes sur leur lieu de travail afin qu'elles n'aient pas encore à choisir entre leur carrière professionnelle et leur liberté d'allaiter leur enfant.

La liberté de chaque femme à disposer de son corps, la liberté d'allaiter ou non, et la possibilité de le faire sans se couper du lien social doit être préservée au même titre que leurs autres droits sur lesquels nous, avocats, veillons chaque jour.»
Elise Vail

Maître Elise Vail, avocat du Barreau d'Avignon. Elle intervient, notamment, en Droit pénal et Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine et assure, auprès de ses clients, un rôle de conseil et de représentation en justice. Elle exerce 36, rue Henri de Savorin à Lourmarin. 07 85 90 21 05.
MH

L'accompagnement des femmes cheffes d'entreprise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau d'Avignon fait le point et réfléchit aux avancées possibles afin de se battre contre les inégalités. C'est ainsi que les Robes noires prennent la parole dans l'Echo du mardi.

« L'accompagnement des femmes se fait aussi au côté des femmes cheffes d'entreprise, confrontées, parfois, à la solitude de leur position, » relève Bénédicte Anav, avocat au Barreau d'Avignon.

Leur leadership se caractérise par l'affirmation d'une réelle intelligence émotionnelle, ce qui peut être un facteur de mesure.

A l'inverse, les femmes cheffes d'entreprise ne se retrouvent pas toujours dans les caractères masculins ayant traditionnellement codés la notion de pouvoir.

Pour autant, la société évolue et les qualités de gratitude, d'humilité et de respect ont montré des résultats efficaces y compris en terme de productivité.

Reste que les difficultés sont réelles, qu'il s'agisse de contrer toutes les formes du patriarcat ou de gérer

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

son équilibre personnel et professionnel.

Les femmes peuvent être aidées collectivement au sein d'Associations œuvrant pour l'entrepreneuriat féminin, leur objet commun étant de répondre aux questions pratiques et de réassurer la confiance dans les moments de doute.

Elles peuvent aussi être aidées et défendues à titre individuel par les Avocats, que ce soit pour définir la structure d'exercice la plus sure, la meilleure stratégie sociale, fiscale ou encore pour se défendre d'un concurrent déloyal.

Les femmes cheffes d'entreprise sont en route ; elles ont compris que la finalité n'était pas seulement la destination mais aussi le chemin, et, en cela, contribuent à une vision contemporaine de la société. »
Bénédicte Anav

Bénédicte Anav, Avocat. Le cabinet accompagne ses clients autour des problématiques liées aux Droit du travail, Droit de la sécurité sociale et Droit de la santé. 24, rue Guillaume Puy à Avignon. 04 84 51 00 36. https://www.anav-arlaud-avocat.com/cabinet.htm
MH

Femmes victimes de violence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau d'Avignon fait le point et réfléchit aux avancées possibles afin de se battre contre les inégalités. C'est ainsi que les Robes noires prennent la parole dans l'Echo du mardi.

«L'évolution majeure depuis quelques années est d'avoir mis en place des instruments pour pouvoir détecter les violences conjugales, pour aider les victimes mais aussi les auteurs, relate Lina Mourad.»

«La prise en charge des plaintes pour violences conjugales se fait de mieux en mieux avec la formation des intervenants tant au niveau des services de police que de gendarmerie, que des juridictions.»

«De nouvelles mesures ont été mises en œuvre comme le téléphone grand danger, les ordonnances de protection mais les nouveaux textes se heurtent dans la pratique encore à des intervenants parfois non formés.»

«Il faut sortir du cliché que la victime est forcément une personne « fragile ». Personne n'est à l'abri des violences conjugales. Beaucoup de victimes de violences conjugales sont entourées, ont un travail, des amis et une famille, pourraient être qualifiées de personnes indépendantes.» «C'est cette indépendance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

qui va engager les mécanismes de défense de l'auteur : quelqu'un naturellement soumis ne va pas réveiller par exemple la peur de l'abandon chez l'auteur. D'où l'importance d'accompagner tant les victimes que les auteurs pour mettre un terme à cette violence privée longtemps passée sous silence. »
Linda Mourad
Lina Mourad assure auprès de ses clients un rôle de conseil et de représentation en justice. 3, boulevard Paul Chabas à Avignon. 04 90 88 27 49.
MH

C'est en 1900 que la 1ère femme avocat a prêté serment

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau d'Avignon fait le point et réfléchit aux avancées possibles afin de se battre contre les inégalités. C'est ainsi que les Robes noires prennent la parole dans l'Echo du mardi.

Il n'est pas rare que dans une salle d'audience les hommes soient très minoritaires ou même complètement absents.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

C'est en 1900 que la 1ère femme avocat a prêté serment et donc pendant longtemps des femmes ont eu le droit de plaider mais pas de voter.

Désormais, environ 53% des avocats sont des femmes et il y a de nombreuses femmes Bâtonniers à la tête des Barreaux.

Cependant les avocates sont moins souvent associées que les hommes au sein des cabinets où elles exercent, et leur revenu annuel est inférieur à celui de leurs confrères hommes.

Quant à la magistrature, la 1ère femme juge a été nommée en 1946, et aujourd'hui 67% des magistrats sont des femmes. Cependant seulement 25% des tribunaux sont dirigés par des femmes, et jamais une femme n'avait dirigé l'Ecole Nationale de la Magistrature avant l'actuelle directrice, nommée en octobre 2020.

Les jeunes femmes étudiantes sur les bancs des facultés de droit étant plus nombreuses que les garçons, la féminisation de l'institution judiciaire va sans doute perdurer.
Anne Barthélémy

Maître Anne Barthélémy intervient tant en matière de conseil que de contentieux, principalement en Droit de la Famille, Procédure civile, Droit du dommage corporel et Droit du crédit et de la consommation. Barreau d'Avignon. 3, boulevard Paul Chabas à Avignon. 04 32 76 25 52.
MH

Les droits de la femme dans le cadre du divorce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau d'Avignon fait le point et réfléchit aux avancées possibles afin de se battre contre les inégalités. C'est ainsi que les Robes noires prennent la parole dans l'Echo du mardi.

«Dans 75% des divorces, c'est l'épouse qui prend l'initiative de la procédure divorce,» relate Anne Derobert Drujon d'Astros, avocat au Barreau d'Avignon, spécialisé en droit de la famille.

Et très souvent, c'est au domicile de celle-ci que la résidence des enfants va être fixée. L'épouse est ainsi susceptible de se retrouver dans une situation de fragilité économique et matérielle dans la mesure où elle se voit contrainte d'assumer seule, la garde quotidienne des enfants tout en assurant la gestion de sa vie professionnelle.

Le Code civil permet de protéger l'épouse qui divorce

Ainsi

– la jouissance du logement conjugal par un seul des époux conserve un caractère gratuit jusqu'à la demande en divorce ;

– le logement pourra être attribué par le juge à l'épouse qui réside dans le domicile conjugal avec les enfants ;

– une contribution à l'entretien et l'éducation devra être versée par l'époux à l'épouse au domicile de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

laquelle résident les enfants
– pour compenser la disparité que crée la rupture du mariage, une prestation peut être versée par l'époux, prestation qui est fixée selon la durée du mariage, l'âge et l'état de santé de l'épouse, sa qualification et sa situation professionnelle, les conséquences des choix professionnels pour l'éducation des enfants, son patrimoine, ses droits en matière de pension de retraite ;
– l'épouse qui travaille et bénéficie d'une certaine renommée dans le cadre de son activité professionnelle sous le nom de son époux, pourra conserver l'usage du nom de celui-ci après le divorce.
* Ces dispositions sont appliquées par les avocats dans **les divorces par consentement mutuel par acte d'avocat.**
* Ces dispositions légales ne sont pas réservées qu'à l'épouse, l'époux se trouvant dans cette situation de fragilité peut également en bénéficier. »
Anne Derobert-Drujon d'Astros

Anne Derobert-Drujon d'Astros bénéficie d'une expertise en matière de divorce, droit de garde, prestation compensatoire, pension alimentaire… et plus généralement, en droit civil. Avocat au Barreau d'Avignon. 30 boulevard Raspail à Avignon. 04 90 83 23 19. Contact ici.
MH

Le Barreau d'Avignon se mobilise mardi 8 mars 2022 pour la journée internationale des droits des femmes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Cette journée est l'occasion de faire le point sur les inégalités hommes-femmes et de réfléchir aux avancées possibles. En 2022, les inégalités perdurent et qui mieux que les Avocats se battent contre celles-ci ?

La lutte contre les inégalités salariales, la protection des femmes victimes de violences conjugales, des filles, enfants ou étudiantes, victimes de harcèlement, le combat contre les violences sexistes mais également l'engagement pour des femmes et filles étrangères, et plus largement pour toutes celles qui, à tout moment, peuvent avoir besoin des conseils et de l'assistance d'un Avocat : cheffes d'entreprises, salariées, mères isolées, sportives, étudiantes, lycéennes, écolières, femmes en situation de précarité, ou en situation de handicap, prostituées, etc…- constituent notre quotidien de professionnels de la Justice et du Droit.

Aussi, sous l'impulsion du Bâtonnier Jean-Maxime Courbet, les Avocats du Barreau d'Avignon assureront des consultations gratuites et sans rendez-vous pour les femmes et les filles de 9 h à 17h au Palais de Justice d'Avignon, 2 Boulevard Limbert, et sur les Campus universitaires Hanna Arendt et Jean-Henri Fabre pour les lycéennes et étudiantes.

Une vingtaine d'Avocats est volontaire et donnera de son temps en faveur des droits des femmes.

En parallèle, plusieurs confrères ont rédigé des articles sur la thématique de cette journée. Il s'agit de

Ecrit par le 6 novembre 2026

focus sur certaines problématiques toujours d'actualité et pour lesquelles les Robes Noires ont à cœur de se battre pour faire avancer les droits des femmes : harcèlement, inégalités salariales, allaitement, PMA, droits des mineures, etc…

En clair, le 8 mars 2022 venez nous rencontrer, nous sommes mobilisés pour vos droits !
Jean-maxime Courbet

Jean-Maxime Courbet, bâtonnier. Maison de l'Avocat. 22, boulevard Limbert à Avignon. 04 90 86 22 39. Contact ici.
Jean-Maxime Courbet intervient tant en matière de conseil que de contentieux. 155, rue Lawrence Durrell à Montfavet. Contact ici.
MH

Salon de l'agriculture de Paris, Maître Charlotte Treins-Delarue avocate au Barreau d'Avignon y prodiguera ses conseils

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les avocats spécialistes en droit rural répondront aux questions des agriculteurs sur le stand du Conseil national des barreaux avec des consultations juridiques gratuites.

Maître Charlotte Treins-Delarue sera au Salon de l'Agriculture de Paris samedi 26 février pour y prodiguer ses conseils. Diplômée en droit rural, vitivinicole et équin –dont elle est membre de l'Institut-, l'avocate offrira gratuitement ses conseils aux acteurs de l'agriculture. Si son planning est déjà bien chargé, elle invite tous ceux qui n'auraient pas pu la consulter à le faire à son cabinet d'Avignon.

Dans le détail
C'est le bâtonnier d'Avignon, Maître Jean-Maxime Courbet qui a fait suivre l'invitation émanant du Conseil national des barreaux qui participe, pour la deuxième année, au salon international de l'agriculture. Mission ? Renseigner les acteurs du monde agricole.

Des consultations juridiques gratuites
«Je suis très honorée de représenter le Barreau d'Avignon à Paris et de rencontrer les agriculteurs au salon, c'est une belle initiative du Conseil national des Barreaux, relève Maître Charlotte Treins-Delarue. Il est important d'aller à la rencontre des agriculteurs parce qu'en tant que citoyens, nous leur devons beaucoup. Nous sommes heureux de nous mettre, à notre tour, à leur service en leur apportant, gratuitement, des conseils afin de répondre à leurs problématiques. Nous saluons leur vocation, leur engagement et la qualité de leur travail et souhaitons être à leurs côtés, durant ces neuf jours, pour les accompagner dans leurs soucis d'ordre juridique et judiciaire, alors qu'ils disposent de si peu de temps pour eux. Les créneaux ayant été pris d'assaut, je me tiens à la disposition des acteurs du monde agraire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Vauclusiens pour les rencontrer, très volontiers, à mon cabinet.»



Les infos pratiques
Salon international de l'agriculture de Paris. De samedi 26 février à dimanche 6 mars. Pavillon n°4. Services et métiers de l'Agriculture. Stand 4C. Les consultations gratuites se font de 10h à 12h et de 15h à 18h. Paris Expo. 1, place de la Porte de Versailles. De 9h à 19h tous les jours.

En savoir plus
Diplômée d'un Master II droit vitivinicole et des produits de qualité obtenu auprès de la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence en partenariat avec l'Université du Vin de Suze-La-Rousse, maître Charlotte Treins-Delarue propose un accompagnement juridique et judiciaire de l'ensemble des acteurs des filières agricoles et vitivinicoles face aux conflits qu'ils peuvent rencontrer en matière de droit rural : baux ruraux, contrôle des structures, aménagement foncier, société agricole…, de propriété intellectuelle : droit des marques, protection des AOC/ AOP,mais aussi en matière de droit de la vigne et du vin: ensemble des contentieux relatifs à la production de vin et à sa commercialisation. Maître Charlotte Treins-Delarue a prêté serment en décembre 2018.

Le cabinet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Maître Charlotte Treins-Delarue. Avocate. Droit rural, vitivinicole et équin. 37, rue du 58e Régiment d'infanterie à Avignon. 06 60 74 87 44.contact@delarue-avocat.fr & https://delarue-avocat.fr/

Le secteur agricole : un marché à forts enjeux juridiques

«Le marché des agriculteurs est à forts enjeux juridiques, analyse le Conseil National des Barreaux. Depuis plus d'un siècle, l'agriculture française s'est profondément transformée (les paysans du XIXème et début du XXème siècle se sont transformés en agriculteurs sous les progrès de l'industrie). De nos jours, l'agriculteur tend à devenir un chef d'entreprise sur un marché. Les enjeux juridiques sont nombreux, du bail rural aux questions de concurrence et de distribution, sans oublier l'information et la protection des consommateurs, la transmission-reprise d'exploitations, le montage de sociétés. Pour certaines, ces questions relèvent de l'ordre public le plus absolu, la protection de la planète et de ses ressources. A l'image de n'importe quel autre secteur, l'agriculture n'est pas épargnée par la révolution numérique, l'intelligence artificielle et la robotisation. Les avocats ont toute leur place dans ce contexte pour accompagner les agriculteurs dans ces profondes transformations.»
Sources : Conseil National des Barreaux.

